

Index égalité professionnelle

Résultat 2026 : période de référence du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dans une démarche de transparence et d'amélioration continue, nous avons le plaisir de publier notre index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Cet index de l'égalité professionnelle, dont le calcul et la publication sont obligatoires chaque année, permet de comparer la situation des femmes et des hommes au sein d'une même organisation.

Score obtenu : 76/100

L'index se calcule à partir de 4 indicateurs, dont voici les résultats détaillés :

1. L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes : 36/40
2. L'écart de taux d'augmentations individuelles : 15/35
3. Le pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15/15
4. Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10

Cet index reflète notre engagement en faveur de l'égalité et de l'équité de traitement au sein de notre association. Il permet de mesurer nos progrès ainsi que les leviers d'action à renforcer.

Nous restons mobilisés pour faire mieux chaque année et garantir un environnement de travail juste, équitable et responsable pour tous.



Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	3,9	36	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	8,9	0	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	0,1	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables			76		100
INDEX (sur 100 points)			76		100